



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

DSDEN 31

Cabinet

n° ADA1DD012

Affaire suivie par :

Marie-Noëlle CHRISTOPHE

IEN « Arts et Culture » 1^{er} degré

Mél : Marie-Noelle.Christophe@ac-toulouse.fr

Eric MARILLEAU

CPDEM

Coordonnateur CHAM

Tel : 05.36.25.72.22

Mél : eric.marilleau@ac-toulouse.fr

75 Rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE

Toulouse, le 14 décembre 2020

Le directeur académique
des services de l'Éducation
nationale de la Haute-
Garonne

à

Mesdames et messieurs les
directeurs d'école de la ville
de Toulouse

S/c de mesdames et
messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Envoi direct aux écoles de la ville de Toulouse

Objet : recrutement des élèves en classes à horaires aménagés musique (CHAM) option voix à l'école Ranguel

Présentation :

L'éducation nationale et le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Toulouse organisent, en partenariat, les classes à horaires aménagés musique (CHAM) à l'école élémentaire Ranguel.

Les classes à horaires aménagés de l'**école Ranguel** développent un enseignement musical spécifique centré sur le chant choral.

Ce dispositif permet d'associer un enseignement artistique à l'enseignement général.

Les élèves sont scolarisés au sein de classes ordinaires de cette école où ils suivent 4h30 d'enseignement artistique dans une salle spécialement aménagée.

Grâce à une organisation concertée de l'emploi du temps, les activités de musique s'inscrivent dans le cadre de la journée scolaire. Le programme d'enseignement général est identique à celui des autres classes.

Le recrutement s'effectue pour une entrée en CE1 et en CE2.

PJ : Document d'information à l'intention des parents d'élèves de CP et CE1

CPI : Mme l'Adjointe au Maire de Toulouse en charge des affaires scolaires

M. le Directeur du Conservatoire

M. le Directeur de l'école élémentaire Ranguel

Candidature :

Les élèves concernés sont :

- les élèves actuellement scolarisés en cours préparatoire (CP) qui seront inscrits l'année prochaine en CE1,
- les élèves actuellement scolarisés en CE1 qui seront inscrits l'année prochaine en CE2.

Les parents d'élèves intéressés seront conviés à une réunion d'information le :

Judi 11 mars 2021 à 17h30
à l'école élémentaire Ranguel,
1 rue Claude Forbin 31400 Toulouse

Organisation du recrutement :

Les parents désirant que leur enfant soit candidat à ces classes à horaires aménagés doivent se manifester en déposant un formulaire de « déclaration d'intention » auprès du conservatoire (secrétariat scolarité HA) ou auprès de l'école Ranguel **avant le 2 avril 2021**.

Des tests d'admission se dérouleront le **vendredi 7 mai 2021** ; nous invitons les enfants candidats à participer à une séance préparatoire le **jeudi 6 mai de 17h à 18h** à l'école Ranguel.

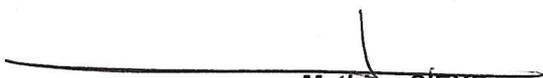
Une commission d'admission, placée sous la présidence de madame la directrice académique ou de son représentant, déterminera dans la limite des places disponibles la liste des élèves retenus. Elle aura lieu le **mercredi 19 mai 2021** matin. Les élèves admis suivront alors leur scolarité à l'école Ranguel.

Pour tout complément d'information et pour retirer une déclaration d'intention, les familles pourront contacter :

- Le bureau de gestion des horaires aménagés : **Mmes Alary et Saint-Pierre au 05.61.22.26.65 / 05.61.22.28.58**
- Le directeur de l'école Ranguel : **M. Bardou au 05.61.52.35.07**
- Le conseiller pédagogique en éducation musicale : **M. Marilleau au 06.89.16.00.51**

Je vous remercie par avance de la diffusion la plus large que vous voudrez bien assurer auprès des familles, de façon à offrir, à tous les élèves, une chance d'accès à ce dispositif culturel particulier.

Le directeur académique


Mathieu SIEYE